



Une fenêtre est-elle un "équipement" ?

Par dangarci4

Bonjour,

J'ai signé un achat d'appartement en VEFA avec un plan indiquant les positions des fenêtres dans les pièces, et là le promoteur a changé la position d'une fenêtre (elle est devenue une porte-fenêtre donnant sur un autre mur.

Dans le contrat, je ne trouve que ceci par rapport aux plans :

"L'implantation des équipements ou appareils y est par ailleurs figurée à titre indicatif"

Par contre, il n'est indiqué nulle part ce que ça veut dire par "équipements ou appareils". Est-ce qu'une fenêtre est considérée comme un équipement ?